DEPARTEMENT : COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT : GUINGAMP
CANTON : PLOUHA

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212200638-20260413-2026_02_14-DE

COMMUNE DE GOMMENEC'H

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 AVRIL 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

L'an deux mil vingt-cinq, le treize avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOMMENEC'H étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Alain HERVIOU, Maire.

Nombre de présents : 15
Suffrages exprimés : 15

Date de convocation : 03/04/2026

Etaient présents : AUDOIRE S., BOIZARD S., FALEZAN A., GOBIN A., HERVIOU A., LANCIEN E., LE BARS A., LE GONIDEC C., LE GUILLOU H., NICOLAS L., OUTIN V., SALAUN S., VINCENT E.

18 h 45 – Arrivée de LE VOGUER D. (point 9)

Absents excusés ayant donné pouvoir :
LE ROY G. donne pouvoir à VINCENT E.

Date de l'affichage : 16/04/2026

Un scrutin a eu lieu Anaïs LE BARS a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 14

Syndicat de Gendarmerie de Lanvollon – Désignation du représentant

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de désigner les représentants de la commune au sein du Syndicat de Gendarmerie de Lanvollon,

Considérant le renouvellement du conseil municipal à la suite des dernières élections municipales,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **De désigner en qualité de délégué titulaire :**
  HERVIOU Alain, Maire
- **De désigner en qualité de délégué suppléant :**
  LE GUILLOU Hyacinte

MAIRIE DE GOMMENEC'H * (Côtes-d'Armor)

Certifié conforme,
Le Maire,
Alain HERVIOU